

MATERIEL A APPORTER / TO BE PROVIDED BY PARENTS :

- > Une gourde d'eau + doudous / jouets personnels autorisés
- > Un sac comprenant un change de vêtement + 1 casquette + 1 trousse contenant brosse à dents + dentifrice (à renouveler en cours d'année)
- > Sur demande de l'équipe et si autorisation des parents, un sac comprenant un maillot de bain, des chaussures de plage et une serviette

TARIFS / PRICING 2021/2022 :

Accueil du Lundi au Vendredi hors congés publics & intempéries / Vacances scolaires incluses / Soft-opening du 20/12/21 au 7/01/22

1ère Inscription / 1st registration :	<input type="radio"/> Frais annuels Rs5000 (calculés au prorata de la date d'entrée)	
	<input type="radio"/> Assurance (MUA) & matériel Rs3000 (calculés au prorata de la date d'entrée)	
	<input type="radio"/> Mois d'avance SCHOOL (déduit du mois de préavis au départ de l'enfant)	
	<input type="radio"/> Mois d'avance EXTRA CARE (déduit du mois de préavis au départ de l'enfant)	
Années suivantes / Subsequent years (1st of September) :	<input type="radio"/> Frais annuels Rs5000 (du 1er Septembre au 31 Août)	
	<input type="radio"/> Assurance & matériel Rs3000 (du 1er Septembre au 31 Août)	
Forfait mensuel / Monthly fee :	<input type="radio"/> SCHOOL 7h30/15h* : Rs5500/mois - Petit déjeuner inclus	
	<input type="radio"/> EXTRA CARE 15h/18h : Rs1500/mois (optionnel) - Goûter & Activités inclus	
Déjeuner / Lunch :	<input type="radio"/> Rs90/repas ou Rs1800/mois	

* Horaires d'arrivée libres entre 7h30 et 9h - Fin des activités scolaires : 15h - Extra-care : 15h - 18h (goûter inclus)

Informations & Règlement :

- L'inscription aux forfaits mensuels (school & extra-care) est un engagement annuel payable en 12 mensualités avec reconduction tacite au 1er Septembre. Les frais mensuels sont dûs y compris pendant les périodes de vacances et de fermeture, à l'exception des frais de cantine.
- Les frais annuels, d'assurance et de matériels sont facturés chaque 1er septembre. Pour les inscriptions en cours d'année, les frais sont calculés au prorata et adaptés au nombre de mois pleins entre la date d'inscription et le 1er Septembre suivant.
- Les frais annuels d'inscription et les frais d'assurances et matériels ne sont pas remboursables.
- Le mois d'avance est égal au montant du forfait choisi. Il est payable une seule fois pour toute la durée d'accueil à La Palette, et actualisé en cas de changement de forfait. Cette somme est remboursée par déduction sur la dernière facture au départ de l'enfant (préavis d'un mois).
- Les factures mensuelles sont envoyées par email en fin de mois pour le mois suivant, payable avant le 1er de chaque mois : le respect des échéances est primordial pour notre équilibre et nous vous remercions de nous signaler tout retard ou difficulté.
- Un délai de préavis d'un mois est demandé en cas d'arrêt d'un forfait mensuel ou du départ de l'enfant : nous vous remercions de nous en avertir par email à la palettemauritius@gmail.com.
- Nous vous remercions de respecter les horaires et le planning convenus et de nous prévenir 48h à l'avance de tout changement.
- En cas de retard sur l'horaire convenu, des frais d'Extra Care Rs150/h seront facturés le cas échéant.
- L'assurance MUA souscrite pour votre enfant couvre les incidents corporels pouvant survenir durant les temps d'accueil à La Palette à hauteur de Rs15,000 (frais médicaux) ; le dépassement des frais éventuels est à la charge des parents.
- La responsabilité de La Palette / TKF Ltd ne peut être engagée pour les incidents survenant en dehors de nos locaux (comprenant également le temps de trajet et de dépose) et pendant les temps de présence des parents dans l'établissement.
- Les enfants fiévreux ou montrant des signes de maladie contagieuse ne sont pas acceptés en collectivité. En cas de fièvre ou symptôme de maladie contagieuse survenant durant le temps d'accueil, les parents doivent venir récupérer leur enfant dans l'heure.
- Nous vous remercions de nous signaler les absences et les retards éventuels dès que connus.
- Nous vous remercions de nous fournir une copie d'Acte de Naissance ou Pièce d'Identité ainsi que la fiche médicale dûment remplie.

Je/nous soussigné(e-s), _____,
responsable(s) légal/légaux de l'enfant _____,
déclare/déclarons avoir pris connaissance du règlement de «La Palette» ci-dessus et l'accepter pleinement.

Droit à l'image : J'autorise/nous autorisons Je n'autorise/nous n'autorisons pas
la publication des photos montrant le visage de mon enfant : sur le groupe privé WhatsApp sur le groupe privé Facebook

Fait le : _____ à Péreybère,

Signatures des Parents :